

Notice de sécurité

Heurt d'une personne
Bruxelles-Nord – 27/05/2026

Juillet 2026

TABLE DES VERSIONS DU RAPPORT

Numéro de la version	Sujet de révision	Date
1.0	Première version	16/07/2026

Afin d'améliorer la lisibilité, dans le présent document, les titres de fonction sont utilisés dans la forme grammaticale masculine, mais ils font référence à toutes les personnes.

Toute utilisation de ce rapport dans une perspective différente de celle de la prévention des accidents – par exemple celle de définir des responsabilités, et a fortiori des culpabilités individuelles ou collectives – serait effectuée en distorsion totale avec les objectifs de ce rapport, les méthodes utilisées pour le bâtir, la sélection des faits recueillis, la nature des questions posées, et les concepts qu'il mobilise, auxquels la notion de responsabilité est étrangère. Les conclusions qui pourraient alors en être déduites seraient donc abusives au sens littéral du terme.

En cas d'incohérence entre certains mots et termes, la version en néerlandais fait foi.

1. Les faits

Le 27 mai 2026, vers 20h44, une personne tombe du quai de la gare de Bruxelles-Nord et est heurtée par un train arrivant en gare.

2. Circonstances de l'événement

2.1. Situation géographique

Lieu : gare de Bruxelles-Nord (Région de Bruxelles-Capitale)

2.2. Conditions météorologiques

Au moment de l'accident, le temps est sec et la visibilité supérieure à 200 mètres.



3. Infrastructure concernée

3.1. Infrastructure ferroviaire

Ligne 25, quai 11 de la gare de Bruxelles-Nord.

Les dalles podotactiles, également appelées dalles antidérapantes, avertissent les voyageurs malvoyants de la proximité du bord du quai. Tout comme la ligne jaune du quai, elles indiquent à tous les voyageurs la distance minimale de sécurité par rapport au bord du quai.



4. Train impliqué

Le train E3419 de l'entreprise ferroviaire SNCB circulait de Binche à Turnhout et avait un arrêt prévu à la gare de Bruxelles-Nord. Le train était composé de neuf voitures de type M6.

5. Dégâts et impacts

5.1. Dommages corporels

La victime est gravement blessée.

5.2. Impact sur le trafic ferroviaire

Type de train	Annulés	Retardés (minutes)
Trains de voyageurs	3	4 (28)
Trains de marchandises	-	-
Trains internationaux	-	-

6. Conclusions

Le train de voyageurs entre en gare de Bruxelles-Nord, quai 11, pour un arrêt prévu. À ce moment, une personne pénètre dans la zone située entre les dalles podotactiles et le bord du quai. La personne perd l'équilibre, est heurtée par le train et tombe entre le train et le quai. La personne est grièvement blessée et est transportée à l'hôpital.

7. Points d'attention importants

- Rester derrière les dalles podotactiles ou la ligne jaune lorsqu'un train entre en gare, la traverse ou s'y arrête.
- Ne pas utiliser la zone située entre le marquage de sécurité et le bord du quai comme zone d'attente.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires

www.oeaif.be

